

ARCH'ECHOS

Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs (A.R.C.H.E.)

CHRONIQUE DU TEMPS PASSÉ.

A propos des cent ans de la nouvelle mairie...





De l'église à l'hôtel de ville

La mairie de Chaville n'a pas toujours été celle que l'on connaît aujourd'hui. L'histoire commence il y a plus de deux siècles...

Sous l'Ancien Régime, le village est à la fois une paroisse conduite par un curé et une communauté d'habitants gérée par une Assemblée dont le représentant est le syndic. Le prêtre, outre son rôle de pasteur est un rouage prépondérant dans la vie de la communauté villageoise ; il représente le pouvoir royal et en fait connaître les décisions. Il tient les registres paroissiaux. Il est aidé dans sa tâche par un Conseil de Fabrique composé d'administrateurs, les fabriciens ou marguilliers (du latin matricularis : qui tient les registres).



Après la prise de la Bastille, l'Assemblée nationale décrète le 12 novembre 1789 : « qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne ». Le 14 décembre de la même année, une proclamation du roi ordonne la mise à exécution de ce décret.

Dans son « Histoire de Chaville » écrite en 1897 l' Abbé Dassé rapporte avec minutie l'élection du premier maire de Chaville ainsi que divers événements se rattachant à la « municipalité ».

« Le 31 janvier 1790, dimanche de la Septuagésime, la grosse cloche étant sonnée à deux heures de relevée, les habitants de Chaville se réunirent à l'église. Le curé, Jean-Nicolas Georges, fut chargé par la voix unanime d'expliquer l'objet de la convocation. On le nomma Président et après trois tours de scrutin, à la pluralité relative, Achille Jean-Baptiste Laroque fut élu Maire »

Le dimanche suivant quarante et un citoyens nomment les officiers municipaux et le procureur de la commune. Le jour d'après, douze notables seront choisis.

Le citoyen électeur ou éligible doit être un homme âgé d'au moins 25 ans, domicilié dans le canton et payer des impôts directs au moins égaux à trois jours du salaire d'un ouvrier non qualifié.(cf P. Notre Arch'échos n°10).



Le premier maire de Chaville est donc Achille Jean-Baptiste Laroque. Il est né en 1734 à Villiers-le-Bâcle (Essonne). Son père était laboureur. Sa mère étant originaire de Chaville, il s'y installa en 1774. Il eut six enfants de deux épouses différentes. Dès 1786, il est considéré comme « bourgeois » car il est « propriétaire » dans le village dont il est le syndic. En 1789 il est élu pour porter le Cahier de doléances de Chaville (à la rédaction duquel il a participé) au Baillage de Meudon. Il reste maire du 31 janvier 1790 jusqu'aux élections de 1791. Il sera remplacé par Jacques Dequatre puis sera réélu de 1796 à 1800. Il meurt à Chaville le 16 mars 1809.

Ahres den Dolioner Plainter te Newouhauer du Rien that

De La Saroine le journement de shaville, fair le Nedigi la Lunemble .

Generale du Vien état Reine à soit au Jon de La floche au de Lime des shaville de Mondon de La floche au de l'en Mendon du Dor aviel seine min le soit datisfaire à La detter du Noy
Mondon du Dor aviel seine min le soir datisfaire à La detter du Noy
Sour La souvo culion der Unite Generaur le Neylemene y anner in der l'unge quale Janvier le Vinge du Marx desirier.

La première délibération

La population était tellement avide d'égalité qu'une des premières délibérations de cette Municipalité fut de décréter, le 11 avril 1790, à l'unanimité, que

« la distribution du pain bénit se ferait désormais en part égale à tous les assistants, sans aucune distinction quelconque, pas même du clergé en fonction, ni de marguilliers, ni d'officiers municipaux; et cela afin de maintenir l'union et l'édification ».



La première Fête de la Fédération

Chaville célèbre en grande pompe l'anniversaire de la prise de la Bastille et l'abolition des privilèges le 14 juillet 1791.

Tout le village doit se rassembler sur la place du château où « l'autel de la Fédération est dressé...artistiquement arrangé et décoré de feuillage » pour y entendre la messe et renouveler le serment de fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi. Le maire et les officiers municipaux « décorés de leurs écharpes » réunis à la salle municipale organisent le cortège composé des gardes nationaux, de la municipalité, du clergé et d'un grand nombre de citoyens parmi lesquels la supérieure des Soeurs de la Charité.

Après la messe et le discours patriotique du curé, le temps est venu pour le serment: « on fit l'appel nominal des citoyens. Sur 152 il ne se trouva que 27 absents. Tous prêtèrent serment : un seul fit exception. C'était un cultivateur et marchand laitier... disant qu'il avait prêté son serment l'an dernier et que cette cérémonie ne lui donnerait pas de pain. On n'exerça contre lui aucune violence, on le laissa aller, parce que sa femme était nouvellement accouchée. On le dénonça seulement à l'accusateur public du district. »

La première mairie

Les temps étant très difficiles, le 7 avril 1793 le Conseil décide que les biens de la Fabrique (c'est à dire tous les biens et revenus de l'Eglise) seront affectés au paiement de la **maison commune** que l'on bâtissait au milieu du village et qui deviendra la première mairie de Chaville jusqu'en 1909.

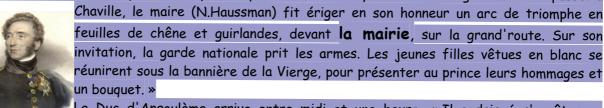
Elle se situait sur la Grande Rue au niveau de l'actuel Atrium.



Coll. Arche

A partir de 1795 et jusqu'en 1803, les procès verbaux de la municipalité ont disparu. Par contre, dans ceux du 19ème siècle, deux événements marquants pour la commune y sont largement relatés.

« Le 12 août 1814, averti par le sous-préfet que son Altesse Royale le Duc d'Angoulème allait passer à



Le Duc d'Angoulème arrive entre midi et une heure. « Il a daigné s'arrêter un instant pour recevoir « l'adresse » du conseil municipal et le bouquet des jeunes

filles. » La fête se termine par une illumination et un bal .

Le duc d'Angoulème (1775 - 1844) est le fils aîné de Charles X. Devenu dauphin de France à l'avènement de son père en 1824, il renonce à la couronne quand celui-ci abdique le 2 août 1830.

Le 14 avril 1816, le Conseil municipal se réunit pour l'inauguration d'un buste de Louis XVIII « le Désiré, roi de France et de Navarre, père commun de tous les vrais et bons Français ». Après une cérémonie à l'église où il est porté religieusement, précédé de jeunes filles vêtues de blanc, le buste du roi sera placé à la mairie. Cette fois - là encore, la journée se terminera par des danses sur la place du village.



Dès le début du 20ème siècle, les locaux de la mairie se révèlent trop exigus et mal adaptés aux nouvelles activités des services municipaux, la population étant passée de 820 habitants environ (120feux) en 1789 à 3633 en 1901. Le conseil Municipal décide d'acquérir une nouvelle propriété.

La nouvelle mairie

Le choix de la municipalité va se porter sur la « villa » du Parc Lefebvre située sur la Grande rue au centre d'un lotissement boisé. L'offre financière faite par le propriétaire: 25000F pour le pavillon et 9F le m2 pour les terrains est intéressante et « incontestable ».

Le 13 mai 1907, le Conseil adopte à l'unanimité ce projet et s'engage, à la demande de la famille Lefebvre, à installer la nouvelle mairie dans la « villa » et à l'agrémenter d'un square public sur le devant du bâtiment. Par contre l'idée d'installer le marché dans le terrain triangulaire à l'angle de l'avenue Curie et de la Grande rue n'est pas retenue.

Laprovisions de M. Mashan pour l'installation de la Mairie dans la propriété Le febre.

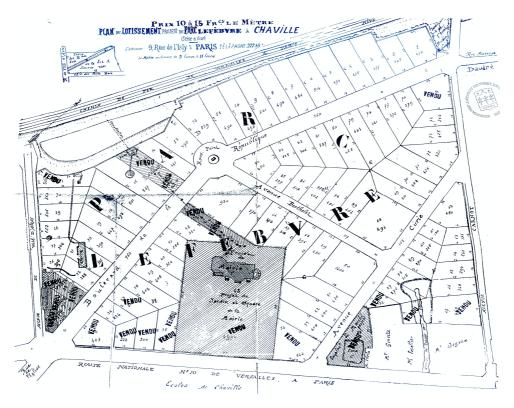
Monsieur le Président donne lecture des propositions et des conditions failes par M. Mashan pour l'installation de la Moairie dans la propriéte Defebre.

La Moairie dans la propriéte Defebre.

Monsieur le Marie de Chapille (£ 50.)

Comme suite à nos premiers pourparless, j'ai l'hommeur, en qualité de Mandataire substitué de la famille Lefebre, Propriétaire du Sarc de ce nom, a' Chapille, de pous confirmer, par la présente, les propositions transmises, perbalement, aprè prière de pouloir bien les communiquer à M. les Moembres de potre Conseil Municipal af in de poupoir examiner ce projet et de propoquer selles décisions Municipales, qu'il y auxait lieu, dans le plus bres délai possible.





coll.Arche

Une propriété...qui n'en finit pas de passer de mains en mains!

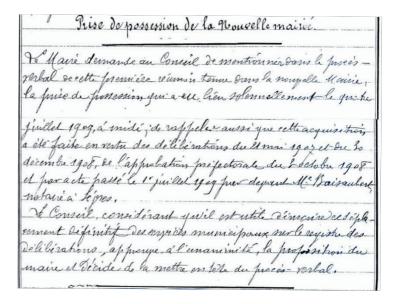
Tout commence en 1754 quand le jeune chaufournier Pierre Gentil achète quatre arpents de terre situés entre la route des prés Aubry (avenue de la Résistance) et la rue du chemin vert (rue Carnot). Il s'y fait construire une maison et exploite ses fours à chaux. Malheureusement, des difficultés financières (il a quinze enfants!) l'obligent à revendre sa propriété en 1777 à Louis Prévost, un maître d'armes de Versailles. Celui-ci la cède douze ans plus tard à une dame Bernard qui elle-même s'en sépare en 1793. Claude Frémin, le nouvel acquéreur est officier municipal et devient en 1802 maire de Chaville; il se fait construire alors, une maison neuve « bâtie à l'italienne », puis, quand il quitte la mairie en 1813, il la revend à l'avocat François Jarre. En 1820, c'est Pasquier de la Guérinière qui est le nouveau propriétaire. Plus tard, en 1853, le marquis de Halley-Coetquen (époux de la fille de Mme Tallien) rachète d'autres terrains qui formeront avec la maison « à l'italienne » le futur Parc Lefebvre qui restera dans cette famille jusqu'en 1909 après avoir connu l'occupation allemande en 1870-1871.

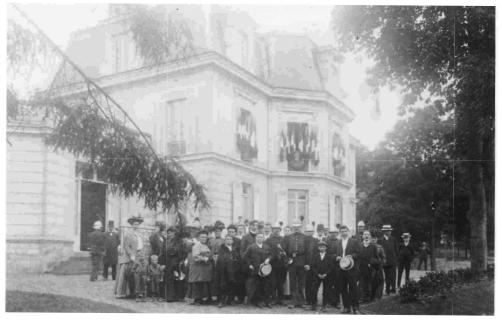
Arch.J.Peltier

Le 4 juillet 1909, la nouvelle mairie est inaugurée très solennellement à midi et se poursuit par des agapes dignes d'un tel lieu.



Coll. privée





Une des cartes photos de l'inauguration coll privée

Comme certains des propriétaires précédents, la municipalité de Chaville a du mal à boucler son budget et comme l'emprunt décidé en 1908 (pour une durée de trente ans) s'avère insuffisant, on puise dans le budget de la crèche!

Simprunt de la mairie insuffisant. Demande de prélisement sur le crédit de la crècle.

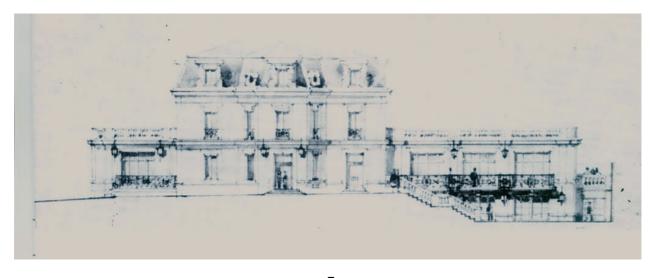
Mongion le Risi dent expose un conseil que l'empunt contrac le pour le nouvelle mairie sera insufficant de quelque mulle from pour paryer le ules le dépasses relatives aux havans d'installations. le propose un conseil de pullerer sur le crédit de 6000 panes risens. pour le crèche au chapile, additionnel Cartell II by sommes que vient nelleurer pour payer le entequeneur, étant entenda que l'avance de 7 2 20 panes faite de l'estat pour le constanction de la ligne talèphe nique sourra se grantité pour le rétablissement du cient de le crecheac Constil, à l'unaniment, approuve le proposition de honsieur le Prépaleur

la rubian ky	Vente ancienne Mairie
La lo fi au	Le Conseil Municipal, La Commission des Batiments entenduc dans les conclusions
inum ifet - :	La Commission des Batiments entenduc dans les conclusions de son rapport.
Journ Journ	Considerant que le batiment de l'ancienne Mairie ne permet son
2 604 1912	utilisation pour aucun service municipal en raison de son anciemete. Décide à d'unanimité d'autoriser Ab le Maire à remplir
te de dolue	les formalités nécessaires spour procesor à la vente de cet immulle sont les produit sera réserve à la construction d'un batment pour l'instal
d ap	Lation June crèche et prie M'le Grifet D'autoriser cette vente
Lilion isto	Down le plus bref délai possible
Jona	Considerant, I'd un autre cote, qu'il existe à l'ancienne Mairie une
	horloge publique, Fecide, afin de ne pres priver de l'heure les habitante de cel quartiel, qu'une horloge sera invalle à la nouvelle Ecol Matemath
	Le Conseil décide églelement qu'il sera étudie dans l'asoni, un sprojet pour l'instalfation D'une hortoge à la nouvelle Maine.
	The state of the s

En 1913, l'ancienne mairie est vendue pour une somme de 9217,50 F alors qu'il avait été envisagé de la transformer en crèche après le transfert des services dans les nouveaux locaux. Elle sera détruite en 1974 au moment de la rénovation du quartier

Cf. Arch'échos n° 16

Tout au long du 20ème siècle, des aménagements (éclairage du terrain, installation de l'électricité en 1909...chauffage au charbon...construction de W.C dans le parc en 1911...création d'une chambre de sûreté dans les sous-sols...installation du téléphone dans le bureau du maire en 1919...), des agrandissements en 1936 et surtout en 1982 (la Maison-mère se voit doter d'une aile supplémentaire comme le montre le plan de façade ci-dessous) vont faire du pavillon « à l'italienne » de Cl.Frémin l'Hôtel de ville actuel qui a su conserver son caractère dans un parc très agréable.

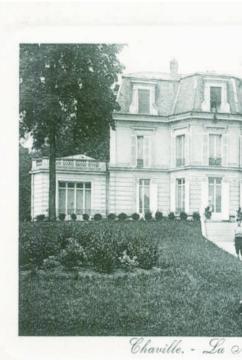




coll P.Proust

à la nouvelle...







A.R.C.H.E.

Association pour la Recherche sur Chaville son Histoire et ses Environs

40 rue de la passerelle 92370 Chaville http://www.arche-chaville.org arche.chaville@laposte.fr

ISSN-1146-075



Directeur de publicati Rédaction : Huguette Nicole (